

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22 Ont voté : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil onze, le vingt six mai à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix neuf mai, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie-Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES Jérôme MONVAILLIER, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sylvain ARNAUD, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Jean Jacques RUER donne pouvoir à Serge FAGES, Annie FERNANDES donne pouvoir à Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD donne pouvoir à Sabine BEGASSAT.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2011-032

SEANCE DU 26 MAI 2011

OBJET : Autorisation de signature – Prêt d'œuvres – Exposition « Jean COUTY »

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de propriété intellectuelle,

La Commune organise une exposition en forme d'hommage à Jean COUTY qui se déroulera à Maison Forte du 2 au 18 mars 2012.

A cette occasion, la Commune s'est rapprochée des ayants droits de l'artiste peintre pour obtenir le prêt d'œuvres qui pourront être présentées lors de l'exposition.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant aux ayants droits de Jean COUTY destinées à être présentées lors de l'exposition « Hommage à COUTY ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant aux ayants droits de Jean COUTY destinées à être présentées lors de l'exposition « Hommage à COUTY ».

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES